

2 - Bilan du beaujolais nouveau

Nous étions une cinquantaine de personnes. Bonne ambiance pour ce rendez-vous annuel qu'il convient de maintenir. L'utilisation du BBQ a été appréciée.

Le trésorier nous donne le bilan financier de ce rendez-vous convivial :

Dépenses 189,34 € - Recettes 195 € - Bénéfice 5,66 €

Ne sont pas comptées dans les dépenses de l'événement les cadeaux offerts à Alain et Annick MAFAITY en remerciements de leurs prestations. Ces dépenses sont affectées à un autre poste budgétaire.

3 - Bilan financier

Le trésorier détaille les mouvements effectués en novembre 2018 et nous donne les résultats à retenir au 30/11/2018 :

- 407,59 € en numéraire
- 2 092,24 € sur le compte courant CMB
- 5 388,06 € sur le livret CMB
- **L'avoir général est de 7 887,89 €**

4 - Compte-rendu du groupe de travail « Troc et Puces »

La secrétaire, pilote du groupe, résume les points abordés lors de la réunion du 20/11/2018 qui concernaient principalement la communication et l'organisation de l'accueil :

- Le nouveau bulletin d'inscription
- Le plan du parking qui sera refait
- L'identification des inscrits sur le plan et sur le terrain par une ardoise numérotée
- Le texte sur les 3 banderoles
- Les affiches des 20 panneaux qui seront en format A2
- Les affiches A4 et A3 à distribuer chez les commerçants
- Les annonces presse et sites spécialisés internet
- L'organisation de l'accueil
-

Un rappel sera fait lors de l'Assemblée Générale pour demander des bénévoles.

5 - Compte-rendu du groupe de travail « Bain des crevettes »

Le président, pilote du groupe, résume les points abordés lors de la réunion du 26/11/2018 qui concernaient :

- Les démarches administratives de déclaration du « bain des crevettes » auprès de la mairie (autorisations) , GROUPAMA, demande de matériel ... qui seront faites par la secrétaire.
- Le président a contacté la SACEM (qui nous coûtera 66,98 € + 56,73 € pour la SPRE) et auprès de la SNSM qui doit établir un devis
- Daniel FRIN s'occupera de la musique et utilisera notre sono. Si le nombre de participants est très important nous ferons appel à Alain MAFAITY dont la sono est plus puissante
- Notre médecin « habituel » ne sera pas présent cette année car en vacances. Pour information, la présence d'un médecin n'est pas obligatoire puisque la SNSM sera présente
- Le texte sur les 3 banderoles a été validé
- Les affiches texte à revoir. Françoise DINE suggère de mettre les horaires

- Comme chaque année, il y aura des boissons chaudes et froides classiques plus un vin chaud. Des gâteaux individuels seront vendus 20 cts.
- Il sera fait appel à des bénévoles pour le montage de la structure du stand le samedi. Les toiles seront posées le dimanche matin en même temps que l'installation des tables. Il faudra aussi quelques bénévoles pour la distribution des tickets « 1 boisson gratuite » pour chaque crevette ayant été à l'eau.
- Les annonces presse et site internet
- Le coût de l'inscription au bain des crevettes est décidé = 2 € pour tenter de couvrir les frais SACEM et SNSM.

6 - Affichage « ENTRE NOUS »

Le Conseil d'Administration décide de réserver un endroit sur le tableau en liège qu'on intitulera « ENTRE NOUS ». Cet endroit sera réservé aux informations à propos de « propositions avantageuses » au profit des adhérents.

7 - Courrier EOLFI et réunion d'info du 05/12/2018 - Qui y va ?

Le président a reçu un courrier concernant le projet des éoliennes. Il sera affiché pour consultation. En plus, à l'initiative du CD56 de la FNPP, un 'rapporteur de Brest' viendra exposer le projet et répondre aux questions. La conférence aura lieu le 05/12/2018 à 16h30 à Hennebont. Alain HUET est délégué pour représenter la SONALOM.

8 - Compte-rendu du rendez-vous avec la MALC et réunion de bureau SONALOM

Le président lit l'historique chronologique des échanges SONALOM/MALC entre 2016 qui a été à l'origine de notre convention puis les échanges par courriel entre le 11/11/2018 et le 26/11/2018 concernant l'utilisation partagée du local mis à disposition de la SONALOM. Il lit aussi une convention établie entre les AVF et la mairie le 26/09/2018 à propos de l'utilisation du local par la section MALC. La SONALOM n'en a pas été destinataire alors que les conventions stipulent que la SONALOM reste prioritaire.

Une rencontre entre les 2 associations a eu lieu le 26/11/2018 pour mettre à plat nos différents dans le but d'un partage concerté de l'occupation du local. Suite à cette rencontre le président de la SONALOM a immédiatement convoqué les membres du bureau le 27/11/2018 à 17 h 00. Au cours de cette réunion, Il a été déterminé, entre-autre, les points suivants qui sont revus et amendés par le Conseil d'Administration:

- Les jours et horaires d'utilisation du local par la MALC le mardi et jeudi le matin ou l'après-midi en fonction des marées. **Pas gênant l'après-midi dans les horaires indiqués. Souci le matin en cas de besoin du tracteur.**
- La fabrication d'un meuble, par la MALC, qui serait placé sous les fenêtres de l'entrée afin d'y ranger leur matériel. **RV est à prendre pour déterminer les mensurations**
- Nos magazines, documents d'activité et publicités pourront être mis sur le dessus de ce meuble. Le gain de place d'exposition devrait nous permettre de 'caser' le BBQ en éliminant un petit meuble sous utilisé.
- Matériel humide : Une proposition conjointe sera faite à la mairie de ranger les bouées et affaires mouillées dans le local technique situé à côté des toilettes publiques. Sans accord, ils pourront être placés dans une caisse rangée dans le meuble à venir.
- Des crochets pour les clés des membres de la MALC avaient été mis tout autour d'une fenêtre. Ils ont été enlevés par la SONALOM. Le Conseil d'Administration de ce jour suggère de mettre les clés dans une boîte fermée à clé et rangée dans le meuble à venir ce qui sera plus sécuritaire si un accès dans le local par la SONALOM est nécessaire pour l'utilisation du tracteur.

- Le Conseil d'Administration évoque également le fait que les responsables et utilisateurs du tracteur devront y avoir accès à tout moment dans le cadre des mises à l'eau, sorties de bateaux, échouages, urgence. La SONALOM essaiera d'établir le calendrier des mises à l'eau et sorties de bateaux en dehors des jours d'utilisations de la MALC, néanmoins ces opérations doivent tenir compte des marées.
- La SONALOM va prendre contact avec Philippe LE GLEUT pour négocier une seule convention concernant le bâtiment municipal mis à la disposition de 3 associations, la SONALOM devant rester prioritaire.

9 - questions diverses :

- **repas de la CUP** : il a eu lieu le 28/11/2018. Monsieur le Maire a parlé des CLUPIPP, de l'augmentation du tarif des mouillages. La question lui est posée de savoir combien d'adhérents à la CLUPIPP et de candidats au conseil. Des précisions sont à venir.

- **aménagement et nettoyage au local : liège + tables** : le président remercie G. HOUARNER, J.M. GODIGNON et P. LANGLOIS pour avoir collé du liège sur le mur d'affichage et d'avoir fait un essai concluant de nettoyage d'une de nos tables. Il est décidé le nettoyage des autres tables et qui seront également peintes cet été. Les frais engagés seront remboursés sur facture.

- **proposition info cartes marine** : en relation avec la personne qui fait passer les permis bateau et avec son accord, Patrick LANGLOIS propose un atelier « lire une carte marine ». Le Conseil d'Administration est d'accord et propose la date du 16/03/2019 à 09 h 00 si cela convient. P. LANGLOIS nous tiendra au courant.

- **dégustation de vins le 07/12 à Larmor** : c'est l'APPRL qui organise cette dégustation dans leur local de Kernevel de 16 h 00 à 20 h 00.

Autres infos :

- L'Association P'tit Kerroch organise une dégustation d'huîtres, soupe de poissons, pâté de berniques salle collet viviers le 09/12/2018 à partir de 11 h 00.
- Le repas de l'Assemblée Général aura lieu au restaurant LE PARADOU pour un montant de 26 €. Un document sera établi avec la photo des plats proposés de façon à faire votre choix.
- Les chaînes de 2 bouées dans le port de Lomener sont très très très usées. ATTENTION avant d'y amarrer votre bateau ! Le président a envoyé un mail à Mme PENVERN pour VEOLIA et à Mr LANDAIS pour la mairie pour les informer en ne sachant pas qui est responsable de leur entretien.

10 - Date de la prochaine réunion du Conseil d'Administration

Prochaine réunion du Conseil d'Administration le 14 janvier 2018 à 17 h 00.

LA SECRETAIRE
Marlène BASSERY

LE PRESIDENT
Bernard COURBARIAUX


